



Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28

N° 3 – FINANCES

**Budget principal et
budgets annexes :
affectation des résultats
de l'exercice 2023**

Rapporteur :

Pello Etcheverry, 1^{er}
adjoint

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2024 à 18 heures

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint.

Présents :

Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Patricia Arribas-Olano, 2^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Christine Duhart, 6^{ème} adjoint
Guillaume Colas, 7^{ème} adjoint
Laurence Ledesma, 8^{ème} adjoint
Jean-Luc Casteret, 9^{ème} adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Thomas Ruspil, Guillaume Boivin, Pascale Fossecave, Monique Labattut, Serge Peyrelongue, Bruno Garraialde, Béatrice Chauffard, Loïc Jouenne, Christine Gonzalo, Benjamin Marcille, Sylvie Dargains (*jusqu'à la délibération n°21*), Manuel de Lara, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Gaëlle Lapix, Yvette Debarbieux, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillos, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoirs :

- Jean-François Irigoyen, Maire à Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
- Jean-Daniel Badiola, adjoint à Eric Soreau, adjoint
- Delphine de Torregrosa, conseillère municipale déléguée à Nathalie Morice, adjointe
- Sylvie Dargains, conseillère municipale à Thomas Ruspil, conseiller municipal délégué (*à partir de la délibération n°21*)
- Valérie Othaburu-Fischer, conseillère municipale à Charlotte Loubet-Latour conseillère municipale déléguée
- Pascal Lafitte, conseiller municipal à Yvette Debarbieux conseillère municipale

Date de la convocation : 03 juin 2024

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Monique Labattut a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

N° 3 - FINANCES

Budget principal et budgets annexes : affectation des résultats de l'exercice 2023

M. Etcheverry, adjoint, expose :

Après le vote des comptes financiers uniques 2023, le conseil municipal doit délibérer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023 :

⇒ BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2023 (A):	+2 859 848,69 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	+5 834 019,57 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 (C=A+B):	+8 693 868,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution 2023 (D):	- 4 042 650,17 €
Déficit d'investissement reporté N-1 (E):	-2 623 564,38 €
Solde d'exécution cumulé 2023 (F=D+E) :	- 6 666 214,55 €
RAR en dépenses (G) :	1 884 389,39 €
RAR en recettes(H) :	397 858,40 €
Solde des RAR (I=H-G) :	-1 486 530,99 €
Besoin de financement 2023 (J=F+I):	-8 152 745,54 €

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2024	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 (couverture du besoin de financement) :	8 152 745,54 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	541 122,72 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée - D001 (dépense d'investissement) :	6 666 214,55 €

⇒ BUDGET ANNEXE : CAMPING MUNICIPAL

SECTION D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation 2023 (A):	+99 998,69 €
Résultat d'exploitation reporté N-1 (B) :	+5 642,64 €
Résultat d'exploitation cumulé 2022 (C=A+B):	+105 641,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution 2023 (D):	+128 088,13 €
Déficit d'investissement reporté N-1 (E):	-237 605,74 €
Solde d'exécution cumulé 2023 (F=D+E) :	-109 517,61 €
RAR en dépenses (G) :	0,00 €
RAR en recettes(H) :	0,00 €
Solde des RAR (I=H-G) :	0,00 €
Besoin de financement 2023 (J):	-109 517,61 €

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2024	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 (couverture du besoin de financement) :	105 641,33 €
Affectation pour le solde en report du résultat d'exploitation – R002 (recette d'exploitation) :	0,00 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée - D001 (dépense d'investissement) :	109 517,61 €

⇒ **BUDGET ANNEXE : JARDIN BOTANIQUE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2023 (A):	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2023 (C=A+B):	0,00 €

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2024	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 (couverture du besoin de financement) :	0,00 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	0,00 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée :	0,00 €

⇒ **BUDGET ANNEXE : PETITE ENFANCE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement 2023 (A):	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (B) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2023 (C=A+B):	0,00 €

PROPOSITION D'AFFECTATION SUR 2024	
Affectation en réserve en investissement sur le compte 1068 (couverture du besoin de financement) :	0,00 €
Affectation pour le solde en report du résultat de fonctionnement – R002 (recette de fonctionnement) :	0,00 €
Report du solde d'exécution de la section d'investissement cumulée :	0,00 €

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver les affectations des résultats des comptes financiers uniques 2023 tels que présentées ci-dessus

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 29 mai 2024,

- Approuve les affectations des résultats des comptes financiers uniques 2022 tels que présentées ci-dessus.

Adopté à 29 voix

4 absentions (M. Lafitte, Mme Debarbieux, Mme Dupuy-Althabegoity, M. Maillos)

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Pour le Maire absent,

**Le 1^{er} Adjoint
Pello Etcheverry**

